

DEPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

Compte rendu du conseil municipal du 07 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 07 avril à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, déplacé dans la salle polyvalente pour raison de COVID, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN, Maire.

Date de la convocation : 29/03/2022

Présents : FENILLE Audrey, HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, MARTIN Valéry, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean-Michel.

Excusés : BISSON Virginie (procuration MARTIN Valéry), BARRABAND Jean Paul (procuration HEBEL Marc), MORIN Matthias (procuration OLLIER Michel).

Secrétaire : PEYLET Jessica

Début du conseil : 20h40

1. Adoption du compte rendu du dernier CM du 24/03/2022

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

2. Comptes de gestion COMMUNE

Les comptes de gestion retracent les opérations budgétaires en dépense et en recette de l'année établies par le service de gestion comptable SGC d'Aubusson (trésorerie).

3. Compte administratif COMMUNE

Le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur (le maire) qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la commune à la clôture de l'exercice budgétaire. Le conseil municipal constate la correspondance des chiffres des deux comptes aux valeurs suivantes :

Section de fonctionnement

- Dépenses : 302.665,92 €
- Recettes : 388.278,40 €
- Excédent de l'exercice : 85.715,48 €
- Excédent reporté 2020 C/002 : 341.273,62 €
- Excédent final : 426.881,10 €

Section d'investissement

- Dépenses : 94.567,23 €
- Recettes : 65.801,88 €
- Déficit de l'exercice : - 28.765,35 €
- Déficit reporté 2020 C/001 : - 20.181,04 €
- Déficit final : - 48.946,39 €

5. Budget primitif 2022 ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Recettes :

Elles sont constituées de l'excédent reporté 2021 et des redevances pour un prévisionnel de 17.787,78 €.

Dépenses :

Principalement constituées d'un virement à la section d'investissement pour anticiper les travaux si besoin. Il faut également ajouter les amortissements pour un équilibre budgétaire à 21.457,78 €

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Investissement

Recettes :

Comme l'an dernier, le conseil décide de ne pas abonder les recettes via une subvention du budget Commune car il n'y pas de gros travaux en prévision pour 2022 et la volonté d'un budget assainissement autonome.

Dépenses :

Avec les amortissements reportés, l'équilibre budgétaire est de 29.219,41 €

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

6. Signature de convention de passage sur chemin privé

Autorisation au maire de signer une convention de passage sur des chemins privés dans le cadre de proposition de circuits de randonnée sur la commune.

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

7. Adhésion à la fondation du patrimoine

Montant de l'adhésion : 55 €.

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

8. Rénovation de la salle de bain du logement T4 de la maison Thomas

Remplacement de la baignoire par un receveur de douche. Installation d'un lavabo. Pose de placo, carrelage et faïence : 3934 HT par l'entreprise Andrade.

Vote : POUR : 10 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 Adopté

Questions diverses

Création d'une MAM (Maison d'assistantes Maternelles)

Le maire informe le conseil que les porteuses de projet ont suspendu leur installation pour le moment. Le logement type T4 devrait être disponible fin juillet. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

Fête des voisins – Inauguration Aire de jeux et Village étoilé

En partenariat avec toutes les associations de la commune, le conseil municipal souhaite inaugurer l'aire de jeux et les nouveaux panneaux d'entrée du bourg lors de la traditionnelle « fête des voisins » le vendredi 20 mai au soir. La municipalité prendrait en charge un pot de bienvenue et l'animation d'une soirée astronomie.

Balisage d'un circuit de randonnée à Montrugeas

Acceptation du devis proposé de 291 € HT par l'entreprise C2Color (Aubusson) pour l'achat de 11 petits panneaux d'orientation, des piquets, un panneau directionnel et un grand panneau d'information.

Organisation des élections

Le maire présente le tableau d'organisation pour les deux tours

Préau

Le maire JL Joslin propose deux options possibles d'implantation à partir d'un plan de masse réalisé à l'échelle. Ce choix effectué, le permis de construire va pouvoir être déposé.

Fibre- Forum

Le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'organiser un forum des opérateurs sur la commune. L'abonnement est désormais possible à Farges et au Bechauday, il faudra attendre le 3^{ème} trimestre pour le reste de la commune. De nombreuses informations sont disponibles sur le site Internet de la commune et sa page Facebook. En complément, des documents d'information vont être distribués aux habitants.

Fin de la réunion à 23h00